

Système de notes attribuées par la Surveillance des placements :

-  Aucune préoccupation
-  Préoccupations modérées nécessitant une surveillance fréquente et étroite
-  Préoccupations sérieuses nécessitant un examen approfondi et susceptibles d'entraîner le retrait de la plateforme de fonds

Date 15 juillet 2026

Gestionnaire de fonds Franklin Templeton

Statut de la Surveillance des placements ● **Fonds sous évaluation**

Produits visés :

Fonds de croissance d'actions mondiales Franklin Manuvie (8508)

Sommaire

- L'équipe Recherche de gestionnaires, Monde (RGM) de Manuvie maintient la note abaissée et continuera de surveiller le Fonds de croissance d'actions mondiales Franklin (le Fonds) sur la liste de surveillance étroite (LSE).
- Ces mesures font suite au départ à la retraite de Don Huber, cogestionnaire de portefeuille chevronné, à la fin de juin 2026.
- Le départ à la retraite de M. Huber intervient au cours d'une période prolongée de roulement dans la gestion du portefeuille, et la stratégie continue de composer avec les préoccupations liées au rendement qui ont motivé l'abaissement initial de la note.

Commentaires

La note du Fonds de croissance mondiale Franklin a été abaissée en mars 2025 en raison d'un roulement important au sein de l'équipe de gestion de portefeuille et de préoccupations persistantes liées au rendement. Au quatrième trimestre de 2024, Yan Lager, cogestionnaire de portefeuille principal, a quitté la société. Don Huber a ensuite réintégré la stratégie en tant que gestionnaire de portefeuille, aux côtés de Patrick McKeegan à titre de cogestionnaire. La stratégie a également connu des transitions au niveau de la direction du groupe Actions mondiales Franklin.

Franklin a confirmé que Don Huber était parti à la retraite le 30 juin 2026. Ce départ à la retraite coïncide avec d'autres départs motivés par une initiative de retraite volontaire, notamment celui d'un analyste en technologie (Nam Hoang) et d'un analyste des titres cycliques (Jim Battaglia). Franklin a indiqué que la planification de la relève est en cours depuis plusieurs années, la couverture et les responsabilités ayant été transférées à l'interne (y compris la prise en charge par Samantha Mathews de responsabilités accrues en matière de gestion de portefeuille et la planification des remplacements/réaffectations des tâches d'analystes).

Franklin a aussi décrit une série d'améliorations apportées aux processus et à la gestion des risques visant à optimiser la génération d'idées, à renouveler les occasions au sein du portefeuille et à renforcer la surveillance de la constitution de portefeuille. Il s'agit notamment

de changements apportés à la documentation des premières étapes de la recherche, d'une augmentation de la génération de nouvelles idées, d'examens sectoriels plus formalisés et d'un renforcement de la surveillance centralisée des risques (rapports quotidiens, examens trimestriels et plafond souple pour les contributions au nom d'une seule entité).

Répercussions

L'équipe RGM considère le départ à la retraite de M. Huber comme un événement lié à une personne clé supplémentaire qui prolonge la période associée à un risque de transition pour une stratégie qui n'a pas encore retrouvé un rendement relatif constant. Bien que Franklin ait décrit les étapes du plan de relève et les améliorations au processus, l'équipe RGM estime que la stratégie doit encore faire ses preuves.

Le facteur le plus important reste de savoir si l'équipe est en mesure de traduire les améliorations aux processus en une meilleure exécution et en un profil de rendement plus stable, sans accroître involontairement le roulement de personnel ni modifier la position de risque de la stratégie d'une manière qui ne correspond pas aux attentes des clients. Les départs à la retraite simultanés de gens occupant des postes de gestionnaire de portefeuille et d'analyste augmentent le risque opérationnel ainsi que le risque lié à la mise en œuvre à court terme, et ce, malgré des transferts planifiés.

Mot de la fin

L'équipe RGM maintiendra la note abaissée du Fonds et gardera ce dernier sur la liste de surveillance étroite pendant que l'équipe de direction s'affaire à réaliser les transitions liées aux départs à la retraite et les initiatives visant à améliorer le rendement. Au cours des 12 prochains mois, l'équipe RGM se concentrera sur i) la clarification des droits et responsabilités en matière de décision à la suite du départ de M. Huber, ii) la stabilité de la couverture et de la responsabilité des analystes, et iii) l'amélioration du rendement et des résultats du portefeuille d'une manière qui concorde avec les objectifs énoncés de la stratégie.



La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie)

Les produits et services d'épargne-retraite collective sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Les bulletins Avis et Message de la Surveillance des placements^{MC} sont des publications de Recherche de gestionnaires, Monde (« RGM ») de Manuvie. Les renseignements qui figurent aux présentes ne sont pas exhaustifs; RGM ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2026. Tous droits réservés. Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse manuvie.ca/accessibilite pour obtenir de plus amples renseignements. Manuvie, C. P. 396, Waterloo (Ontario) N2J 4A9.